



MAIRIE DE NANTERRE

Visite du réseau cyclable de Nanterre

16 juin 2014

La commune de Nanterre mène une politique cyclable ambitieuse depuis près de vingt ans. Lors de la visite du réseau cyclable organisée le 16 juin par la Rue de l'Avenir, en collaboration avec les responsables des services concernés de la ville de Nanterre, le parcours permettra d'apprécier un échantillon significatif des aménagements cyclables et d'échanger sur les évolutions, les objectifs poursuivis, les méthodes mises en œuvre et les résultats.

Au-delà de son volontarisme, Nanterre est une commune atypique : elle est traversée par de lourdes infrastructures de transports routier et ferroviaire, dont elle n'a pas la maîtrise. Elle est de ce fait écartelée entre la diversité de ses quartiers et la présence d'établissements tels que l'université, la maison d'arrêt, les grandes cités des années 60, et l'existence de zones industrielles.

Cette commune populaire se retrouve à la frontière du quartier d'affaires de la Défense, dont la proximité constitue un frein au développement du réseau cyclable. En outre, elle accueille sur son territoire des aménagements cyclables réalisés par le Département, ainsi qu'une véloroute européenne et des parcs départementaux, dont celui du Chemin de l'Île, le plus récent et particulièrement fréquenté.

Son avenir se joue aussi dans l'intercommunalité qu'elle forme désormais avec deux communes aux profils sociaux, politiques, géographiques et cyclables très différents, Suresnes et Rueil-Malmaison. Moins sous les projecteurs que Saint-Denis et Plaine-commune, au nord de la région IDF, Nanterre n'en est pas moins un territoire riche en projets urbains où le vélo tient une place importante !

Les inscriptions pour cette visite à vélo sont reçues jusqu'au 9 juin dans la limite des places disponibles (groupe de 18 personnes).

La Ville de Nanterre met à disposition des vélos pour chaque participant. Les vélos seront livrés au début de la visite et récupérés à la fin de la visite par les agents de la Ville.

⚠ Les casques et les gilets ne sont pas fournis par la Ville.

➡ DEROULE DE LA JOURNEE (groupe de 18 personnes environ)

1^{ER} RDV 8h15 – gare de Nanterre Préfecture sortie côté esplanade Charles de Gaulle pour récupérer les vélos de la Ville.

Départ 8h30 – Visite de l'aménagement des Terrasses de Nanterre. Parcours jusqu'au pied de la Défense (Tour Granit). Retour à la Gare de Nanterre Préfecture.

2^{EME} RDV 8H45 (pour ceux qui viennent de loin) – gare de Nanterre Préfecture sortie côté esplanade Charles de Gaulle pour récupérer les vélos de la Ville.

Départ 9h – Direction l'Hôtel-de-Ville via un aménagement cyclable mixte du CG92.

9h15 - 10h15 – Hôtel-de-Ville : accueil du groupe (salle du BM) autour d'un café

Accueil du groupe par M.Gauché-Cazalis, élu en charge des mobilités actives.

Présentation de la ville et des étapes de la mise en œuvre de sa politique cyclable par la Direction de l'Infrastructure.

10h30 - 12h – Visite

Depuis l'Hôtel-de-Ville visite d'un aménagement-type du Réseau Vert.

Visite de la zone de circulation apaisée du centre-ville.

Franchissement de la gare de Nanterre Ville.

Visite d'une Zone d'Activités pour cheminer jusqu'aux aménagements des Bords de Seine / Chemin de halage du CG92 = exemple de franchissement d'une darse de la Seine.

12h - 12h45 – Pause déjeuner (le déjeuner n'est pas pris en charge par la Ville) – discussions – commentaires autour d'un café à la Maison du Chemin de l'Ile

13h - 14h – Suite et fin de la visite

Visite de la Zone 30 du quartier du Chemin de l'Ile

Visite d'un éco quartier (en cours de construction).

Retour à la gare de Nanterre Ville.

14h – Fin de la visite


Récupération des vélos par les agents de la Ville.

La journée est organisée par **Rue de l'avenir** avec les services Mobilité et Déplacements, Pré-études pour la Direction de l'Infrastructure et le service Mission écologie urbaine pour la Direction de l'Environnement de la **Ville de Nanterre**. Rue de l'avenir a bénéficié de la collaboration d'**Isabelle Lesens**.

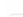





Réponse pour le 9 juin à denis.moreau11@wanadoo.fr à l'aide du bulletin en pièce annexe.

Réseau Cyclable Nanterre / 2014

Transports en commun

-  Pôle multimodal bus, RER, Transilien



Occupation du sol

-  Voirie
-  Bâti
-  Parc / jardin / Cimetière
-  Courbe de niveau équidistance 5mètres
-  Limite communale
-  Commune limitrophe



Réseau Cyclable

Sens

-  Bidirectionnel
-  Unidirectionnel

68,7 km *Sur Chaussée*


28,1 km *Sur Trottoir*

96,8 km *Longueur Totale du Réseau*

Chaque sens est comptabilisé
1 km de piste bidirectionnelle: 2km de comptabilisé

Stationnement public vélo (juin 2010)

Type d'attache: en "S", raquette arceau, sous abri

 Capacité (en nombre de vélos)

Capacité totale: 393 places sur Nanterre

Temps de parcours à vélo

Vitesse moyenne à vélo:
14 km/h soit 15 minutes pour 3km

Temps de parcours sur réseau cyclable (entre 2 bornes 1)

-  Entre 1 et 2 minutes
-  Entre 2 et 4 minutes
-  Entre 4 et 6 minutes
-  Entre 6 et 10 minutes
-  Entre 10 et 20 minutes

Les passages piéton et "piédés à terre" empruntés ont été pris en compte dans le calcul des temps de parcours

Temps de parcours théorique à vélo à partir d'un pôle multimodal

 Zone accessible en moins de 10 minutes